

DEPARTEMENT DU  
FINISTERE  
  
ARRONDISSEMENT  
DE BREST  
  
COMMUNE DE  
PLOUGONVELIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**OBJET : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE  
TOURNAGE EMISSION « LA MEILLEURE BOULANGERIE  
DE FRANCE »**

**N°60/2019**

Le Maire de la Commune de Plougonvelin,

**VU** les articles L 2212-1, L1311-5 à L1311-7, L2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles L2122-1 à 2122-4, L2124-32-1 à L2124-35, et L2125-1 à L2125-6 du code Général de la propriété des personnes publiques

**Vu** le code de la route et notamment les articles R 110-1, 110-2, 411-5, 411-8, 411-25, 417-1, 417-9, 417-10, 417-11 et 417-12 ;

**Vu** la demande présentée par la société EndemolShine France en date du 30/04/2019

**Vu** l'intérêt public,

**Considérant** qu'il est nécessaire, afin d'encadrer le tournage de l'émission, d'en délivrer l'autorisation d'occuper le domaine public

#### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Le tournage de l'émission « LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE / FINALE BRETAGNE » est autorisé sur le territoire de la commune, notamment sur le site de la pointe Saint Mathieu, parcelle E754, derrière la chapelle, le **SAMEDI 25 MAI 2018 de 6h à 14H**

**ARTICLE 2** : En cas de mauvaises conditions climatiques, cette autorisation et toutes les prescriptions de l'arrêté seront reportées sur une période proche du créneau initial, en accord avec le pétitionnaire et l'information sera diffusée par voies de communication tel que le site internet de la mairie.

**ARTICLE 4** : La circulation piétonne, cycliste, automobile pourra être ponctuellement interdite selon les impératifs du tournage dans certaines portions du sentier de la pointe Saint Mathieu à ces mêmes horaires.

**ARTICLE 5** : Les véhicules liés à la sécurité, médecin, pompiers ne sont pas concernés par cet arrêté

**ARTICLE 6** : Le pétitionnaire s'engage à obtenir toutes les autorisations nécessaires, notamment auprès de la CCPI, Phares et Balises, DDTM

**ARTICLE 7** : les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires, seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 8** : Le pétitionnaire, les services techniques municipaux, la brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à PLOUGONVELIN, le 07 mai 2019

Pour le Maire empêché

Christine CALVEZ  
Adjointe aux Affaires Locales

Le Maire,  
Bernard GOUEREC





### Fiche d'information cadastrale

Commune	Section	Parcelle	Surface	Surface bâtie	Adresse
290190	0000E	0754	1702 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	SAINTE MATHIEU

### Commune de PLOUGONVELIN

Compte propriétaire n°290190+00006

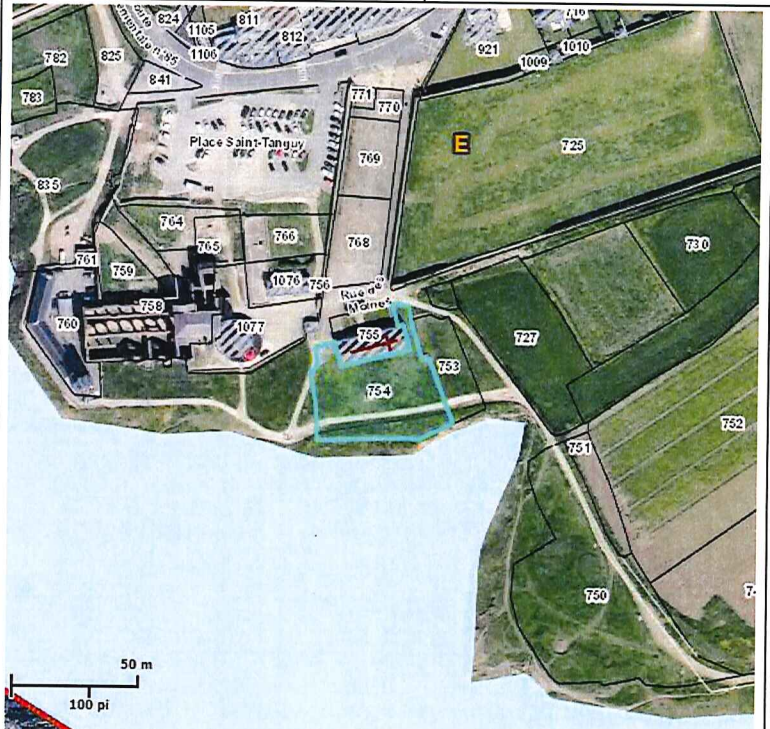
#### Informations d'urbanisme

Zonage (POS ou PLU)

Ns	Naturel	100%
----	---------	------

Prescription(s)

null	Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (L123-1-5 6)	-
------	--	---



Imprimé le : 07/05/2019

Echelle : 1/2000